

ENVOYER DE L'ARGENT

Une personne détenue dispose d'un compte nominatif personnel, pour acheter des articles de cantine, indemniser les victimes. Ce compte est géré par le service comptabilité de l'établissement (Régisseur des comptes nominatifs).

- Les sommes versées sont affectées au pécule disponible selon certaines règles de répartition, définies par le Code Pénitentiaire.
- Vous pouvez y déposer de l'argent (subsides), par **VIREMENT BANCAIRE**, il faudra préciser : **numéro d'écrou, nom, prénom**.
- Si les informations renseignées sont incomplètes, erronées ou illisibles, le virement sera rejeté et renvoyé à l'expéditeur
- Si la personne détenue est prochainement libérée ou transférée, il est préférable d'éviter d'effectuer un virement
- **La personne détenue ne peut pas disposer en détention d'espèces, de chéquier ou de carte de paiement**

1/ PAR VIREMENT BANCAIRE :

OÙ ?

Au guichet d'une banque ou par Internet.

COMMENT ?

Le virement se fait par l'intermédiaire de la Régie des comptes nominatifs des personnes détenues.

L'expéditeur (vous-mêmes) remplirez un ordre de virement et renseignerez 3 zones :

1. Le **bénéficiaire** : Régisseur des comptes nominatifs du MA AIX-LUYNES
2. Le **RIB** : c'est celui du compte de la régie (voir ci-dessous)
3. Les zones « **facultative ou libre** » ou « motif du virement » (31 caractères) : indiquer le numéro d'écrou (espace), le nom (espace) et le prénom de la personne détenue (doit être obligatoirement renseigné dans cet ordre)

Exemple :

N° Écrou	Nom	Prénom
11111	DURAND	Paul

R I B DU COMPTE DE LA RÉGIE – MA AIX LUYNES											
Code Banque	Code Ets.	N° de compte	Clé	BIC	IBAN						
10071	13000	00001006144	442	TRPUFRP1	FR76	1007	1130	0000	0010	0614	442

2/ EN PASSANT PAR LE NED :

OÙ ?

Sur le NED :

Dès lors qu'un visiteur a enregistré son permis de visite sur son espace personnel, il a accès à la fonctionnalité "**alimentation du pécule**" en cliquant sur "**faire un virement**".

COMMENT ?

La procédure est disponible sur le fascicule à télécharger sur cette page.

R I B DU COMPTE DE LA RÉGIE – MA AIX LUYNES							
Code Banque	Code Ets.	N° de compte	Clé	Domiciliation			
10071	13000	00001006144	442	TPMARSEILLE			
IBAN							BIC
FR76	1007	1130	0000	0010	0614	442	TRPUFRP1